

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

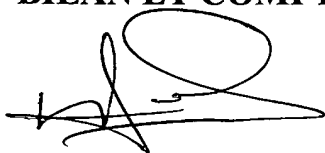
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00269 Numéro SIREN : 385 240 130 Nom ou dénomination : A.D.P.E. ASSISTANCE DEPANNAGE AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2019 sous le numéro de dépôt 4815

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



ACTIF		du 01/04/2017 au 30/09/2018 (18 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		8 592	8 456	136	0,04	1 580	0,47
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		39 942	39 766	176	0,06	638	0,19
Autres immobilisations corporelles		79 817	63 425	16 391	5,22	27 188	8,07
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		6 563		6 563	2,09	6 563	1,95
TOTAL (I)		134 913	111 647	23 266	7,41	35 968	10,57
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		35 675		35 675	11,37	36 463	10,82
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		150 367		150 367	47,92	53 110	15,76
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		15 716		15 716	5,01	300	0,09
. Personnel		1 000		1 000	0,32	600	0,18
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		2 140		2 140	0,68	14 465	4,29
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		6 346		6 346	2,02	433	0,13
. Autres		5 662		5 662	1,80	5 631	1,67
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		67 404		67 404	21,48	180 922	53,57
Charges constatées d'avance		6 217		6 217	1,98	9 203	2,73
TOTAL (II)		290 526		290 526	92,59	301 127	89,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		425 439	111 647	313 792	100,00	337 095	100,00

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 23 AVR. 2019
sous le n° B 4815

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 23 AVR. 2019
sous le n° B 4815

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (18 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	38 000 12,11	38 000 11,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 800 1,21	3 800 1,13
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	19 251 6,13	103 509 30,71
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	20 710 6,60	7 166 2,13
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	81 761 26,06	152 475 45,23
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	13 512 4,31	24 080 7,14
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		11 0,00
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 687 27,63	45 138 13,39
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	14 969 4,77	10 813 3,21
. Organismes sociaux	20 634 6,58	27 848 8,26
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 076 5,76	22 018 6,53
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 738 1,83	1 133 0,34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 450 13,21	7 544 2,24
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	30 965 9,87	46 035 13,66
TOTAL (IV)	232 031 73,94	184 620 54,77
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	313 792 100,00	337 095 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				du 01/04/2017 au 30/09/2018 (18 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (18 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	3 919		3 919	0,48	1 276	0,25	2 643	207,13		
Production vendue biens										
Production vendue services	812 345		812 345	99,52	512 326	99,75	300 019	58,56		
Chiffres d'Affaires Nets	816 263		816 263	100,00	513 601	100,00	302 662	58,93		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			875	0,11	4 514	0,88	-3 639	-80,61		
Autres produits			7	0,00	57	0,01	-50	-87,71		
Total des produits d'exploitation (I)			817 145	100,11	518 173	100,89	298 972	57,70		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			250 030	30,63	143 651	27,97	106 379	74,05		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			788	0,10	2 303	0,45	-1 515	-65,77		
Autres achats et charges externes			136 125	16,68	90 622	17,64	45 503	50,21		
Impôts, taxes et versements assimilés			14 278	1,75	7 054	1,37	7 224	102,41		
Salaires et traitements			282 143	34,57	198 526	38,65	83 617	42,12		
Charges sociales			89 731	10,99	39 971	7,78	49 760	124,49		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 202	1,86	9 755	1,90	5 447	55,84		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant					350	0,07	-350	-100,00		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			997	0,12	1 040	0,20	-43	-4,12		
Total des charges d'exploitation (II)			789 296	96,70	493 272	96,04	296 024	60,01		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			27 849	3,41	24 901	4,85	2 948	11,84		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés					273	0,05	-273	-100,00		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)					273	0,05	-273	-100,00		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			402	0,05	398	0,08	4	1,01		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			402	0,05	398	0,08	4	1,01		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-402	-0,04	-125	-0,01	-277	-221,59		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			27 448	3,36	24 777	4,82	2 671	10,78		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					618	0,12	-618	-100,00		
Produits exceptionnels sur opérations en capital										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (VII)					618	0,12	-618	-100,00		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 542	0,31	18 140	3,53	-15 598	-85,98		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										

SAS A.D.P.E. ASSISTANCE & DEPANNAGE AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES

SAS au capital de 38 000 €
15 rue de la Brot 21000 DIJON
RCS DIJON 385 240 130

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

Aux associés,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.D.P.E.** relatifs à l'exercice clos le **30 Septembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le **23 AVR 2019**
sous le n° B **4815**

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance **les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.**

- ***Exhaustivité du chiffre d'affaires***

Nous nous sommes assuré que l'exhaustivité du chiffre d'affaires issu de l'application commerciale en charge de l'émission des factures de ventes soit reporté dans les comptes annuels de l'exercice.

- ***Comptabilisation des opérations inter-sociétés***

Nous avons vérifié la concordance des opérations avec les conventions signées, la réciprocité des comptes à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Néanmoins, en application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code ne sont pas convenablement mentionnées dans le rapport de gestion.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 7 Janvier 2019.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à COLMAR, le 19/02/2019

Johanna NICOLIER
Commissaire aux comptes

CABINET ECOL AUDIT SAS
Commissaires aux Comptes
22 Avenue Raymond Poincaré
68000 COLMAR
Siren / 815398961

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**CABINET ECOL AUDIT SAS**

Commissaires aux Comptes
22 Avenue Raymond Poincaré
68000 COLMAR

Siren : 815398961

du 01/04/2017
au 30/09/2018
(18 mois)

Exercice précédent
31/03/2017
(12 mois)

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	8 592	8 456	136	0,04	1 580	0,47
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	39 942	39 766	176	0,06	638	0,19
Autres immobilisations corporelles	79 817	63 425	16 391	5,22	27 188	8,07
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 563		6 563	2,09	6 563	1,95
TOTAL (I)	134 913	111 647	23 266	7,41	35 968	10,57
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	35 675		35 675	11,37	36 463	10,82
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	150 367		150 367	47,92	53 110	15,76
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	15 716		15 716	5,01	300	0,09
Personnel	1 000		1 000	0,32	600	0,18
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	2 140		2 140	0,68	14 465	4,29
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 346		6 346	2,02	433	0,13
Autres	5 662		5 662	1,80	5 631	1,67
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	67 404		67 404	21,48	180 922	53,67
Charges constatées d'avance	6 217		6 217	1,98	9 203	2,73
TOTAL (II)	290 526		290 526	92,59	301 127	89,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	425 439	111 647	313 792	100,00	337 095	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		du 01/04/2017 au 30/09/2018 (18 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (18 / 12)		%	
Total des charges exceptionnelles (VIII)		2 542	0,31	18 140	3,53	-15 598		-85,98	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-2 542	-0,30	-17 523	-3,40	14 981		85,49	
Participation des salariés (IX)									
Impôts sur les bénéfices (X)		4 196	0,51	88	0,02	4 108		N/S	
Total des Produits (I+III+V+VII)		817 145	100,11	519 064	101,06	298 081		57,43	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		796 435	97,57	511 898	99,67	284 537		55,58	
RÉSULTAT NET		20 710	2,54	7 166	1,40	13 544		189,00	
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>					
Dont Crédit-bail mobilier				5 152	1,00	-5 152		-100,00	
Dont Crédit-bail immobilier									

INFORMATION

RAPPORT DE PRESENTATION

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 18/12/2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de A.D.P.E. ASSISTANCE & DEPANNAGE AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES relatifs à l'exercice du 01/04/2017 au 30/09/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu et se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	313 792,24 Euros
- Chiffre d'affaires	816 263,39 Euros
- Résultat net comptable	20 709,74 Euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Fait à SAINT-APOLLINAIRE

Le 07/01/2019



Romain HOCEVAR
Expert-comptable diplômé

RAPPORT DE PRESENTATION

INFORMATION

Les comptes annuels ont été préparés conformément au Code de Commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 qui a, depuis son homologation le 08 septembre 2014, été modifié par les règlements n° 2014-05, n° 2015-05, n° 2015-06, n° 2015-12, n° 2016-07.

ADPE

Société par actions simplifiée au capital de 38 000 euros
Siège social : 15, rue de la Brot, 21000 DIJON
385 240 130 RCS DIJON

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 MARS 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018
SOUMISE ET VOTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 20 709,74 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

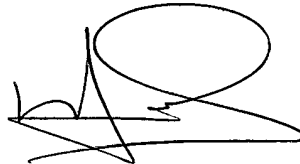
20 709,74 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves", lequel qui s'élève ainsi à 39 960,84 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Dividendes éligibles à la réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles à la réfaction
31.03.2015	-	-	-
31.03.2016	35 000 € (soit 70 € par titre)	35 000 €	-
31.03.2017	39 424 € (soit 78,85 € par titre)	39 424 €	-

Certifié conforme
La Présidente



CABINET ECOL AUDIT SAS

Commissaires aux Comptes

22 Avenue Raymond Poincaré

68000 COLMAR

Siren : 815398961

PASSIFExercice clos le
30/09/2018
(18 mois)Exercice précédent
31/03/2017
(12 mois)

Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	38 000	12,11	38 000	11,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	3 800	1,21	3 800	1,13
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	19 251	6,13	103 509	30,71
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	20 710	6,60	7 166	2,13
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	81 761	26,06	152 475	45,23
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	13 512	4,31	24 080	7,14
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses			11	0,00
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 687	27,63	45 138	13,39
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	14 969	4,77	10 813	3,21
. Organismes sociaux	20 634	6,58	27 848	8,26
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 076	5,76	22 018	6,53
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 738	1,83	1 133	0,34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	41 450	13,21	7 544	2,24
Instruments de trésorerie	30 965	9,87	46 035	13,66
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	232 031	73,94	184 620	54,77
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	313 792	100,00	337 095	100,00
Ecart de conversion passif				

CABINET ECOL AUDIT SAS

Commissaires aux Comptes
22 Avenue Raymond Poincaré
68000 COLMAR
Siren : 815398961

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/04/2017 au 30/09/2018 (18 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (18 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	3 919		3 919	0,48	1 276	0,25	2 643	207,13
Production vendue biens								
Production vendue services	812 345		812 345	99,52	512 326	99,75	300 019	58,56
Chiffres d'Affaires Nets	816 263		816 263	100,00	513 601	100,00	302 662	58,93
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			875	0,11	4 514	0,88	-3 639	-80,61
Autres produits			7	0,00	57	0,01	-50	-87,71
Total des produits d'exploitation (I)			817 145	100,11	518 173	100,89	298 972	57,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)			250 030	30,63	143 651	27,97	106 379	74,05
Achats de matières premières et autres approvisionnements			788	0,10	2 303	0,45	-1 515	-65,77
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			136 125	16,68	90 622	17,64	45 503	50,21
Autres achats et charges externes			14 278	1,75	7 054	1,37	7 224	102,41
Impôts, taxes et versements assimilés			282 143	34,57	198 526	38,65	83 617	42,12
Salaires et traitements			89 731	10,99	39 971	7,76	49 760	124,49
Charges sociales			15 202	1,86	9 755	1,90	5 447	55,84
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations					350	0,07	-350	-100,00
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			997	0,12	1 040	0,20	-43	-4,12
Total des charges d'exploitation (II)			789 296	96,70	493 272	96,04	296 024	60,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			27 849	3,41	24 901	4,85	2 948	11,84
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances					273	0,05	-273	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)					273	0,05	-273	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			402	0,05	398	0,08	4	1,01
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			402	0,05	398	0,08	4	1,01
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-402	-0,04	-125	-0,01	-277	-221,59
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			27 448	3,36	24 777	4,82	2 671	10,78
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					618	0,12	-618	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (VII)					618	0,12	-618	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 542	0,31	18 140	3,53	-15 598	-85,98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital								
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								

CABINET ECOL AUDIT SAS

Commissaires aux Comptes
22 Avenue Raymond Poincaré
68000 COLMAR
Siren : 815398961

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		du 01/04/2017 au 30/09/2018 (18 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (18 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)		2 542	18 140	-15 598	-85,98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-2 542	-17 523	14 981	85,49
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)		4 196	88	4 108	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)		817 145	519 064	298 081	57,43
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		796 435	511 898	284 537	55,58
RÉSULTAT NET		20 710	7 166	13 544	189,00
		<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier			5 152	-5 152	-100,00
Dont Crédit-bail immobilier					

CABINET ECOL AUDIT SAS
Commissaires aux Comptes
22 Avenue Raymond Poincaré
68000 COLMAR
Siren : 815398961

INFORMATION

Les comptes annuels ont été préparés conformément au Code de Commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 qui a, depuis son homologation le 08 septembre 2014, été modifié par les règlements n° 2014-05, n° 2015-05, n° 2015-06, n° 2015-12, n° 2016-07.